

# MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

## Centre Communal d'Action Sociale

### Délibération 2022/25Db CCAS Repas à domicile - Budget 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 17 Octobre

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 12 octobre 2022, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Président.

Membres en exercice	15
Présents	12
Représentés	-
Nombre de Votants	12
Pour	12
Contre	-
Abstention	-

**Présents :** M. Ludovic GERAUDIE, Mme Christine DESMAISONS, Mme Laetitia COTARD, M. Jean-Marie TEXONNIERE, Mme Brigitte MEDARD, Mme Géraldine BÉLÉZY, M. Jean-Marie GRIGNON, Mme Marie-France REMOND, M. Philippe POUGET, Mme Monique MILBERGUE, M. Serge DUPUY, Mme Jeannine TOUMIEUX.

**Excusées :** Mmes : Mme Pauline MARANDE, Christiane MAZABRAUD

**Absente :** M. Laurent COLONNA

**Monsieur Serge DUPUY a été élu secrétaire de séance.**

Au Centre Communal d'Action Sociale, Monsieur le Président donne connaissance et commente le projet de budget pour l'année 2023.

La balance de ce budget se présente de la façon suivante (en €) :

LIBELLE	PROPOSITION BP 2023
Dépenses de fonctionnement	122 760,00 €
Recettes de fonctionnement	122 760,00 €

LIBELLE	PROPOSITION BP 2023
Dépenses d'investissement	1 260,00 €
Recettes d'investissement	1 260,00 €

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**, après examen de chaque chapitre et article.

- **VOTE, à l'unanimité**, ce budget qui s'équilibre à 122 760,00 € en fonctionnement et 1 260,00 € en investissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
En Mairie, le 18 octobre 2022  
Le Président,  
Ludovic GERAUDIE

Transmis à la Préfecture le : 21 octobre 2022  
Publié le : 21 octobre 2022

